



## Grandes cultures

N°35

22/10/2020



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Prairies :

- Retour des papillons cirphis.

### Colza :

- **Grosses altises** : risque moyen à fort dans les parcelles à moins de 4 feuilles. Nul dans les autres situations. Maintenir la vigilance
- **Charançon du bourgeon terminal** : début du vol. Risque faible sur l'ensemble du territoire. Vigilance dans les semaines à venir. Attention à ne pas se précipiter, généralement les femelles sont aptes à pondre au bout 8 à 10 jours après les 1<sup>ères</sup> captures significatives (supérieur à 5 individus/piège).
- **Limaces** : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Nul pour les autres situations.

# Prairie

---

- **Les observations de la semaine**

Des papillons sont encore piégés, ponctuellement : à JUXUE (6), CAMBO (5), ST-PEE-SUR-NIVELLE (3), ROQUIAGUE (4), GARINDEIN (1), ARETTE (1), ...

Aucune chenille n'a en revanche été observée.

Les prairies, profitant des pluies et du redoux, reverdissent ... en ordre dispersé :



**A ITXASSOU : quasiment pas de graminées, levée de ravenelles et de pissenlits parmi les trèfles**



**A BRISCOUS : graminées peu présentes aussi**

Le redoux couplé à la repousse, même si les graminées sont souvent peu présentes, peut toutefois favoriser l'émergence d'une nouvelle génération. Etant fin octobre, celle-ci ne devrait cependant être que peu impactante.

La surveillance peut être allégée, mais reste de rigueur jusqu'à la fin du mois.

- **Pour plus d'informations :**

Pour signaler la présence des chenilles sur vos parcelles et/ou être averti de la présence du ravageur autour de chez vous, pensez aussi à vous inscrire sur le [groupe Facebook Prairies.64](#)



#### **Contacts**

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques :

MC MAREAUX : 06 24 42 59 54 // P MAHIEU : 06 85 30 22 70

## Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. 47 parcelles constituent actuellement ce réseau. L'élaboration de l'analyse de risque 2020-2021 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **29 observations**.



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?

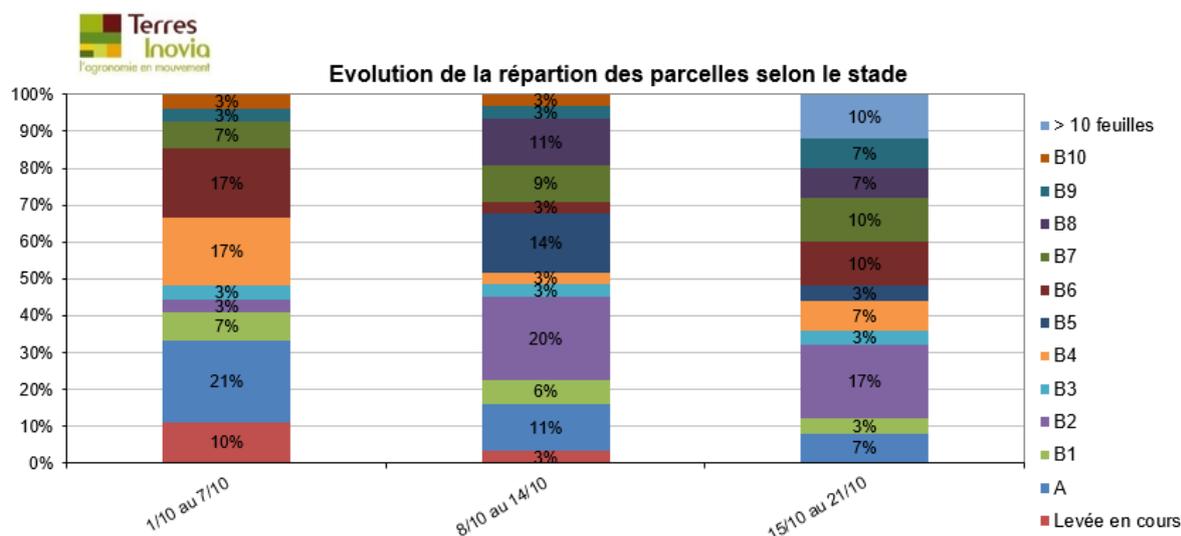


**Alors n'hésitez plus,** intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : [bsv.tisudouest@terresinovia.fr](mailto:bsv.tisudouest@terresinovia.fr)).

### • Stades phénologiques et état des cultures

Les stades de développement restent toujours très variables selon les parcelles. 10 feuilles et plus pour les premières parcelles levées en août, tandis que les dernières parcelles levées dans le réseau, atteignent le stade le stade cotylédon. 30 % des parcelles n'ont pas encore atteint le stade 4 feuilles (42 % la semaine dernière).



*Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.*

### • Grosses altises ou altises d'hiver

Le vol de grosses altises a débuté de façon significative à partir du 8-9 octobre, à la faveur de la remontée des températures.

La quasi-totalité des parcelles observées signale la présence de l'insecte cette semaine, avec en moyenne 16 insectes par piège, sur l'ensemble du territoire.

La moitié du réseau indique la présence de morsures sur feuilles. Le taux moyen de plante touchées s'établit à 64 % mais il est extrêmement variable selon les situations. Le taux de surface foliaire détruit est globalement modéré, inférieur à 10 % sur l'ensemble des situations.



**Cuvette jaune en situation**  
(Photo Terres Inovia)

Environ 30 % des parcelles observées cette semaine sont encore dans la période de risque. Ce taux est inférieur à la semaine dernière.

**Période à risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

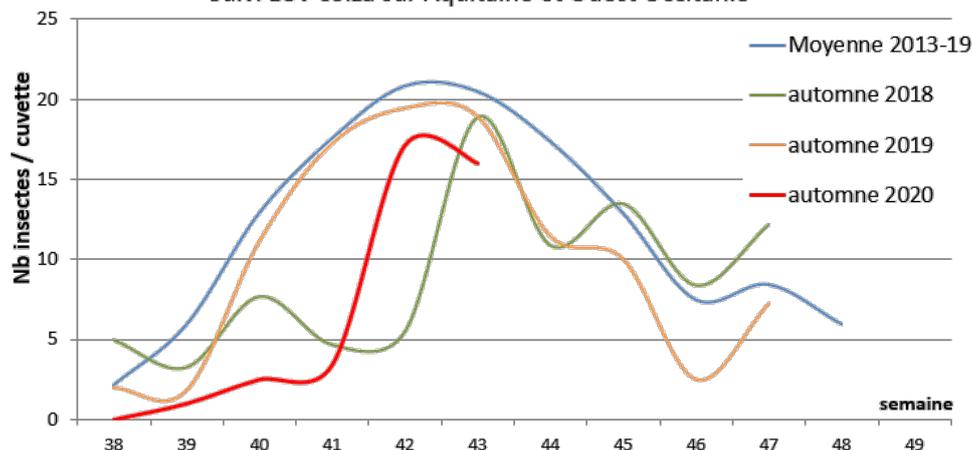
**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire atteinte.



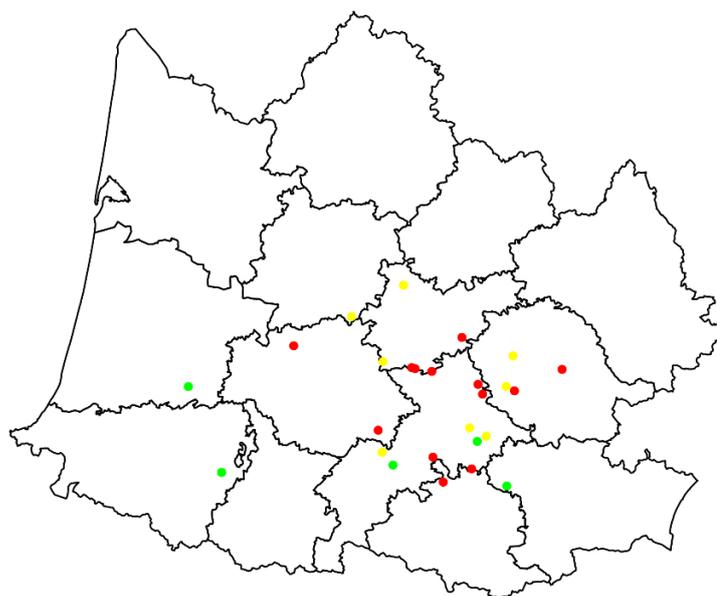
**Grosse altise sur colza**  
(Photo Terres Inovia).

### Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Parcelles observées du 2020-10-15 au 2020-10-21



Piege enterre : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : ● [0 - 0] ● [1 - 5] ● [5 - 65]

### Évaluation du risque : risque moyen à fort sur les parcelles à moins de 4 feuilles. Risque nul dans les autres situations.

Les grosses altises adultes sont présentes sur les parcelles depuis maintenant 10 jours et les cas d'attaques sévères sont limités. Cependant, environ 30 % des parcelles sont à moins de 4 feuilles, et donc particulièrement sensibles. La surveillance quotidienne est impérative jusqu'à 4 feuilles.

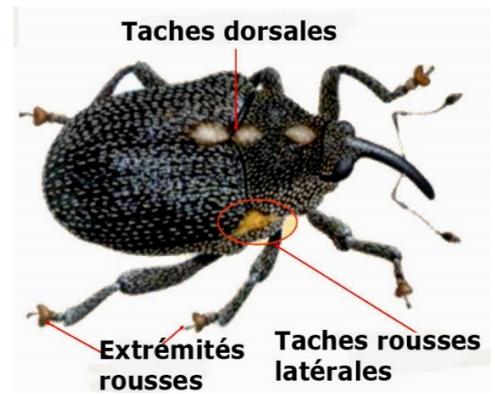
## • Charançons du bourgeon terminal

Le vol du charançon du bourgeon terminal vient de débuter. A ce jour, ce sont des premiers signalements qui remontent des départements de l'Ariège, de Haute-Garonne, du Gers, du Lot-et-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Huit parcelles sont concernées cette semaine. Le nombre d'individus reste à ce jour non significatif (< ou égal à 5 individus/piège).

Les conditions climatiques des prochaines semaines seront propices à l'insecte, aussi la surveillance des cuvettes en végétation devient primordiale pour détecter précisément l'intensité du vol.

**Période à risque :** du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH 31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

**Seuil indicatif de risque :** il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1<sup>ères</sup> captures significatives.



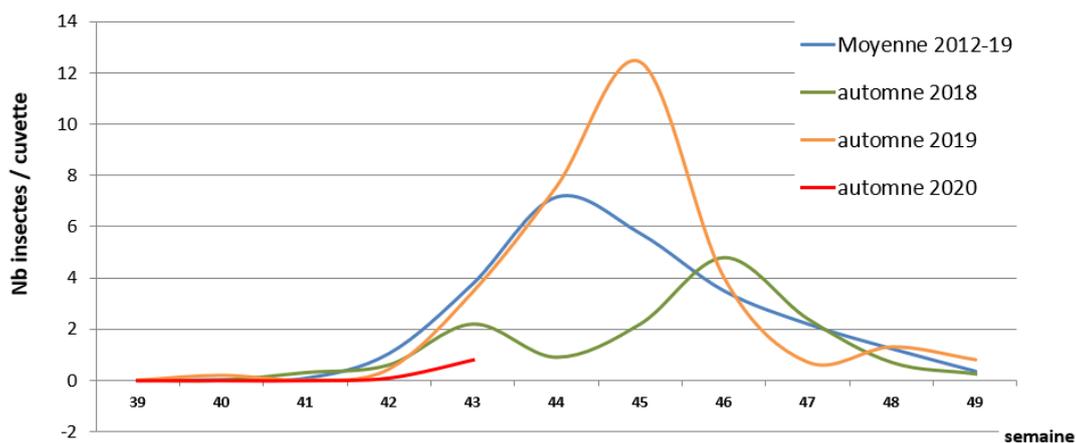
Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite), qui provoquent la nuisibilité par une absence de tige principale au printemps (photo Terres Inovia).

**Évaluation du risque :** risque faible sur l'ensemble du territoire. Vigilance dans les semaines à venir.

Le vol a débuté cette semaine. Aucun piégeage significatif n'est détecté. Attention à ne pas se précipiter, généralement les femelles sont aptes à pondre au bout 8 à 10 jours après les 1<sup>ères</sup> captures significatives (supérieur à 5 individus/piège).

### Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



## • Limaces (*Deroceras agreste*)

Cette semaine encore, les conditions restent favorables à l'activité des limaces. 8 parcelles signalent des attaques. Les pertes de surface les plus importantes se situent sur des parcelles, qui sont au nombre de 4, au stade 1-3 feuilles (départements 31, 81). Ailleurs l'attaque reste inférieure à 10 %.

**Période à risque :** de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Évaluation du risque : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.**

Toujours 30 % des parcelles du réseau sont dans la période de risque. Les parcelles levées, encore au stade 1 à 2 feuilles, sont particulièrement sensibles.

En effet les températures faibles ralentissent le développement du colza, qui va tarder à sortir de la phase de sensibilité.

• **Pucerons verts**

Aucune parcelle ne déclare la présence de pucerons verts cette semaine (idem semaine dernière).

Le puceron vert est un vecteur de viroses, auxquelles le colza est particulièrement sensible jusqu'à 6 feuilles. Au-delà, la sensibilité diminue.

**Il est nécessaire de bien observer le cœur de la plante ainsi que la face inférieure des feuilles.**

**Période à risque** : le colza est exposé de façon importante au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles), la sensibilité diminue ensuite.

**Seuil indicatif de risque** : 20 % de pieds de colza porteurs de pucerons.

**Évaluation du risque** : risque faible. Attention aux nouveaux vols qui pourraient survenir dans les prochaines semaines. Une observation fine du ravageur est indispensable.



**Colonie de pucerons verts**  
(Photo Terres Inovia)

• **Tenthrede de la rave (*Athalia rosea* L.)**

Une parcelle, dans le Tarn-et-Garonne, signale la présence de larve de tenthrede. Le pourcentage de plante avec larves est élevé (80 %) mais la surface foliaire détruite est faible.

Les adultes observés dans la cuvette jaune sont sans danger direct, ils indiquent la présence du ravageur dans la parcelle. Ce ravageur est à suivre jusqu'à l'atteinte du stade 6 feuilles.

**Période à risque** : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.



**Larve de tenthrede de la rave sur colza**  
(Photo Terres Inovia)

**Évaluation du risque** : risque faible à ce jour.

La situation évolue peu. Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles. Les conditions peu poussantes aggravent le risque. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsador, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*